Je terminerai cette revue des livres en signalant l'*Enseiseignement du droit à Lyon, avant 1875*, étude due à la plume de M. Caillemer, l'éminent doyen de la Faculté de droit, et que nous avions été heureux d'annoncer aux amis de la *Revue*. Nul plus que M. Caillemer n'était qualifié pour nous donner une étude suivie et complète de l'enseignement du droit à Lyon pendant le moyen âge et pendant les siècles passés. L'auteur remonte jusqu'aux sources de l'enseignement, à l'école épiscopale de Lyon qui, sous les Carlovingiens, fit une si large place à l'enseignement du droit, pour arriver au décret du 30 octobre 1900 qui créa l'Université de Lyon; ouvrage de haute érudition digne de son sujet et de son auteur.

Annonçons enfin l'apparition prochaine des *Légendes et histoires trévoltiennes*, par M. J. Dupond, ancien magistrat, avec illustrations de Girrane.

Dans nos théâtres, rien ou à peu près. Le 20 août, les trois Coquelin nous donnent au Grand Théâtre le *Malade imaginaire* et les *Précieuses ridicules*, véritable régal.

Le 23, le Casino rouvre ses portes, malgré une chaleur accablante.

Chacun se sauve de Lyon pour les vendanges ou pour l'ouverture de la chasse.

Pierre VIRÈS.

BIBLIOTHÈQUE DE LYON

Le Gérant : P. BERTHET.

Imp. Mougin-Rusand, WALTENER & Cie, Successeurs, rue Stella, Lyon